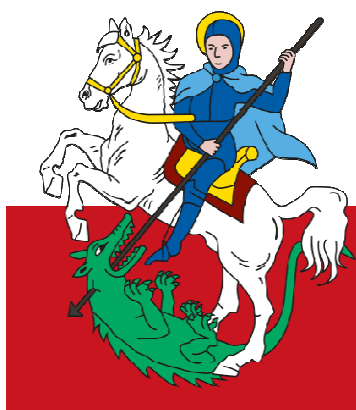


BOURGEOISIE



COMMUNE DE

LIDDES

Bourgeoisie - message introductif – compte 2022

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi sur les communes du 5 février 2004, nous avons le plaisir de vous remettre, ci-après, la présentation du compte de l'exercice 2022.

Les revenus financiers s'élèvent à	Fr.	497'409.55
et les charges financières à	Fr.	419'061.45
Avec une marge d'autofinancement de	Fr.	<u>78'348.10</u>

A titre de comparaison, la marge d'autofinancement de l'année 2021 s'élevait à Fr. 35'632.95.

D'autre part, les investissements nets 2022 se montent à	Fr.	187'173.60
Ce qui laisse apparaître une insuffisance de financement de	./. Fr.	108'825.50
Avec des amortissements planifiés de	Fr.	58'173.60
Avec des attributions aux fonds et financements spéciaux de	Fr.	21'950.60
Nous bouclons l'exercice avec une perte de	./. Fr.	1'776.10

L'année 2022 marque l'introduction du modèle comptable MCH2 qui a un effet sur la présentation et l'évaluation du compte.

Les revenus financiers sont supérieurs au budget de 17.4%, tandis que les charges sont supérieures de 5.9% par rapport au budget. Il en résulte donc une marge d'autofinancement supérieure de Fr. 50'348.10 au budget et supérieure de Fr. 42'715.15 à l'année précédente.

Les investissements bruts de l'année 2022 sont les suivants :

- Rénovation de l'alpage d'Erra pour Fr. 297'068.60

Nous vous souhaitons une bonne lecture du compte 2022 et vous présentons, **Mesdames, Messieurs**, nos salutations les meilleures.

Liddes, mai 2023

Bourgeoisie de Liddes
Stève Lattion
Président

Aperçu du compte de résultats et investissements	Compte 2021	Budget 2022	Compte 2022
--	----------------	----------------	----------------

Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	404'846.60	395'700.00	419'061.45
Revenus financiers	+ CHF	440'479.55	423'700.00	497'409.55
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	35'632.95	28'000.00	78'348.10
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	35'632.95	28'000.00	78'348.10
Amortissements planifiés	- CHF	62'335.22	53'000.00	58'173.60
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	284.55	500.00	21'950.60
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	24'482.30	-	-
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	-	-	-
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	2'504.52	25'500.00	1'776.10
Excédent de revenus	= CHF	-	-	-

Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	61'322.22	408'000.00	297'068.60
Recettes	- CHF	20'000.00	270'000.00	109'895.00
Investissements nets	= CHF	41'322.22	138'000.00	187'173.60
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-

Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	35'632.95	28'000.00	78'348.10
Investissements nets	- CHF	41'322.22	138'000.00	187'173.60
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	5'689.27	110'000.00	108'825.50
Excédent de financement	= CHF	-	-	-

Compte de résultats échelonné		Compte 2021	Budget 2022	Compte 2022
Charges d'exploitation				
30 Charges de personnel	CHF	42'629.05	46'100.00	35'519.35
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	357'217.55	344'600.00	378'542.10
33 Amortissements du patrimoine administratif	CHF	62'335.22	53'000.00	56'173.60
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	284.55	500.00	21'950.60
36 Charges de transferts	CHF	5'000.00	5'000.00	7'000.00
37 Subventions redistribuées	CHF	-	-	-
Total des charges d'exploitation	CHF	467'466.37	449'200.00	499'185.65
Revenus d'exploitation				
40 Revenus fiscaux	CHF	-	-	-
41 Patentes et concessions	CHF	-	-	-
42 Taxes	CHF	118'473.05	116'600.00	165'816.20
43 Revenus divers	CHF	-	-	-
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	24'482.30	-	-
46 Revenus de transferts	CHF	307'686.95	291'800.00	316'145.30
47 Subventions à redistribuer	CHF	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	CHF	450'642.30	408'400.00	481'961.50
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation		-16'824.07	-40'800.00	-17'224.15
34 Charges financières	CHF	-	-	-
44 Revenus financiers	CHF	14'319.55	15'300.00	15'448.05
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	CHF	14'319.55	15'300.00	15'448.05
O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)		-2'504.52	-25'500.00	-1'776.10
38 Charges extraordinaires	CHF	-	-	-
48 Revenus extraordinaires	CHF	-	-	-
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF	-	-	-
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	-2'504.52	-25'500.00	-1'776.10

Aperçu du bilan

Etat 31.12.2021

Etat 31.12.2022

1	Actif	1'554'820.05	1'782'637.75
	Patrimoine financier	443'713.05	542'530.75
100	Disponibilités et placements à court terme	419'713.05	542'530.75
101	Créances	-	-
102	Placements financiers à court terme	-	-
104	Actifs de régularisation	24'000.00	-
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-
107	Placements financiers	-	-
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	-	-
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-
	Patrimoine administratif	1'111'107.00	1'240'107.00
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	1'094'106.00	1'225'106.00
142	Immobilisations incorporelles	-	-
144	Prêts	-	-
145	Participation capital social	1.00	1.00
146	Subventions d'investissement	17'000.00	15'000.00
2	Passif	1'554'820.05	1'782'637.75
	Capitaux de tiers	984'717.69	1'192'360.89
200	Engagements courants	80'000.00	80'000.00
201	Engagements financiers à court terme	698'450.69	780'826.89
204	Passifs de régularisation	-	-
205	Provisions à court terme	-	-
206	Engagements financiers à long terme	206'267.00	331'534.00
208	Provisions à long terme	-	-
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	-	-
	Capital propre	570'102.36	590'276.86
29	Capital propre	570'102.36	590'276.86

Tableau de flux de trésorerie			Flux
	Diminution des actifs et augmentation des passif Augmentation des actifs et diminution des passifs	provenance des fonds (+) emploi de fonds (-)	
	Résultat ordinaire du compte de résultats		-1'776.10
	Résultat extraordinaire du compte de résultats		-
	Amortissements planifiés	+	58'173.60
	Attributions aux fonds et financements spéciaux	+	21'950.60
	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-	-
	Réévaluations des prêts du PA	+	-
	Réévaluations des participations du PA	+	-
	Attributions au capital propre	+	-
	Prélèvements sur le capital propre	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle et extraordinaire			78'348.10
Dépenses d'investissements			
50	Immobilisations corporelles	-	297'068.60
51	Investissements pour le compte de tiers	-	-
52	Immobilisations incorporelles	-	-
54	Prêts	-	-
55	Participations et capital social	-	-
56	Propres subventions d'investissement	-	-
57	Subventions d'investissement redistribuées	-	-
Recettes d'investissements			
60	Transferts au patrimoine financier	+	-
61	Remboursements	+	-
62	Transferts d'immobilisations incorporelles	+	-
63	Subventions d'investissement acquises	+	109'895.00
64	Remboursement de prêts	+	-
65	Transferts de participations	+	-
66	Remboursement de subventions d'investissement propres	+	-
67	Subventions d'investissement à redistribuer	+	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement			-187'173.60
		Etat 31.12.2021	Etat 31.12.2022
100	Disponibilités et placements à court terme	419'713.05	542'530.75
101	Créances	-	-
102	Placements financiers à court terme	-	-
104	Actifs de régularisation	24'000.00	-
106	Marchandises, fournitures et travaux en cours	-	-
107	Placements financiers	-	-
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	-	-
109	Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers	-	-
200	Engagements courants	80'000.00	80'000.00
201	Engagements financiers à court terme	698'450.69	780'826.89
204	Passifs de régularisation	-	-
205	Provisions à court terme	-	-
206	Engagements financiers à long terme	206'267.00	331'534.00
208	Provisions à long terme	-	-
209	Engagements envers les financements spéciaux et fonds classés dans les capitaux de tiers	-	-
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement			231'643.20
29	Capital propre	570'102.36	590'276.86
Variation des liquidités et placements à court terme			122'817.70
100	Disponibilités et placements à court terme	419'713.05	542'530.75
			122'817.70

Compte de résultats selon les tâches	Compte 2021		Budget 2022		Compte 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	12'604.05	-	10'700.00	-	10'551.75	-
1 Ordre et sécurité publics, défense	-	-	-	-	-	-
2 Formation	-	-	-	-	-	-
3 Culture, sports et loisirs, église	-	-	-	-	-	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6 Trafic et télécommunications	-	-	-	-	-	-
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	-	-	-	-	-	-
8 Economie publique	454'862.32	464'961.85	438'500.00	423'700.00	488'633.90	497'409.55
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des charges et des revenus	467'466.37	464'961.85	449'200.00	423'700.00	499'185.65	497'409.55
Excédent de charges		2'504.52		25'500.00		1'776.10
Excédent de revenus	-		-		-	

Compte de résultats selon les natures

Compte 2021

Budget 2022

Compte 2022

	Compte 2021		Budget 2022		Compte 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	42'629.05		46'100.00		35'519.35	
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	357'217.55		344'600.00		378'542.10	
33 Amortissements du patrimoine administratif	62'335.22		53'000.00		56'173.60	
34 Charges financières	-		-		-	
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	284.55		500.00		21'950.60	
36 Charges de transferts	5'000.00		5'000.00		7'000.00	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Charges extraordinaires	-		-		-	
39 Imputations internes	-		-		-	
40 Revenus fiscaux		-		-		-
41 Patentes et concessions		-		-		-
42 Taxes		118'473.05		116'600.00		165'816.20
43 Revenus divers		-		-		-
44 Revenus financiers		14'319.55		15'300.00		15'448.05
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		24'482.30		-		-
46 Revenus de transferts		307'686.95		291'800.00		316'145.30
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Revenus extraordinaires		-		-		-
49 Imputations internes		-		-		-
Total des charges et des revenus	467'466.37	464'961.85	449'200.00	423'700.00	499'185.65	497'409.55
Excédent de charges		2'504.52		25'500.00		1'776.10
Excédent de revenus		-		-		-

Compte des investissements selon les tâches	Compte 2021		Budget 2022		Compte 2022	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	-	-	-	-	-	-
1 Ordre et sécurité publics, défense	-	-	-	-	-	-
2 Formation	-	-	-	-	-	-
3 Culture, sports et loisirs, église	-	-	-	-	-	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6 Trafic et télécommunications	-	-	-	-	-	-
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	-	-	-	-	-	-
8 Economie publique	61'322.22	20'000.00	408'000.00	270'000.00	297'068.60	109'895.00
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	61'322.22	20'000.00	408'000.00	270'000.00	297'068.60	109'895.00
Excédent de dépenses		41'322.22		138'000.00		187'173.60
Excédent de recettes	-		-		-	

Compte des investissements selon les natures	Compte 2021		Budget 2022		Compte 2022	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles	61'322.22		408'000.00		297'068.60	
51 Investissements pour le compte de tiers	-		-		-	
52 Immobilisations incorporelles	-		-		-	
54 Prêts	-		-		-	
55 Participations et capital social	-		-		-	
56 Propres subventions d'investissement	-		-		-	
57 Subventions d'investissement redistribuées	-		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier		-		-		-
61 Remboursements		-		-		-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles		-		-		-
63 Subventions d'investissement acquises		20'000.00		270'000.00		109'895.00
64 Remboursement de prêts		-		-		-
65 Transferts de participations		-		-		-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres		-		-		-
67 Subventions d'investissement à redistribuer		-		-		-
Total des dépenses et des recettes	61'322.22	20'000.00	408'000.00	270'000.00	297'068.60	109'895.00
Excédent de dépenses		41'322.22		138'000.00		187'173.60
Excédent de recettes	-		-		-	

Tableau des crédits d'engagements et complémentaires utilisés et encore disponibles
OGFCo, art. 81 et 82

Compte	Libellé, ouvrage	Crédit initial			Crédit complémentaire				Crédit global	Crédit utilisé	Crédit disponible	Crédit valable jusqu'en
		Montant investissement	Organe compétent : décision du		Montant	Conseil Municipal	Montant	Assemblée primaire				
			Conseil Municipal	Assemblée primaire								
	Néant											

Les crédits d'engagements de la compétence de l'exécutif ne figurent pas dans ce tableau.



Tableau des crédits budgétaires et supplémentaires assemblée primaire
OGFCo, art. 83 et 84

Compte	Libellé, ouvrage	Budget	Compte	Ecart en francs	Date décision
	Néant				

Les dépassements de crédit budgétaire inférieurs à 50'000 ne figurent pas dans ce tableau.
Les dépassements de crédit budgétaire concernant des dépenses liées ne figurent pas dans ce tableau.

Bourgeoisie de Liddes Comptes 2022 Compte de résultats

		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE	10'551.75	-	10'700.00	-	12'604.05	-
01	Législatif et exécutif	5'676.30	-	5'500.00	-	7'773.00	-
012	Exécutif	5'676.30	-	5'500.00	-	7'773.00	-
012.30	Charges de personnel	5'676.30	-	5'500.00	-	7'773.00	-
012.300	Autorités et commissions	5'188.75	-	5'000.00	-	7'105.00	-
012.3000	Salaires, indemnités journalières et jet	5'188.75	-	5'000.00	-	7'105.00	-
012.3000.01	Salaires du conseil municipal	5'188.75	-	5'000.00	-	7'105.00	-
012.305	Cotisations patronales	487.55	-	500.00	-	668.00	-
012.3050	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC,	342.45	-	300.00	-	468.90	-
012.3050.00	Cotisations AVS/AC/AI/APG	342.45	-	300.00	-	468.90	-
012.3054	Cotisations patronales aux caisses de co	145.10	-	200.00	-	199.10	-
012.3054.00	Cotisations caisse d'allocations familia	145.10	-	200.00	-	199.10	-
02	Services généraux	4'875.45	-	5'200.00	-	4'831.05	-
021	Administration des finances et des contr	106.65	-	500.00	-	106.65	-
021.31	Charges de biens et services et autres c	106.65	-	500.00	-	106.65	-
021.313	Prestations de services et honoraires	106.65	-	500.00	-	106.65	-
021.3137	Impôts et taxes	106.65	-	500.00	-	106.65	-
021.3137.00	Impôts communaux et cantonaux	106.65	-	500.00	-	106.65	-
022	Services généraux	4'768.80	-	4'700.00	-	4'724.40	-
022.31	Charges de biens et services et autres c	1'768.80	-	1'700.00	-	1'724.40	-
022.313	Prestations de services et honoraires	1'768.80	-	1'700.00	-	1'724.40	-
022.3130	Prestations de services de tiers	336.40	-	200.00	-	292.00	-
022.3130.01	Frais bancaires	86.40	-	-	-	42.00	-
022.3130.01	Cotisations diverses	250.00	-	200.00	-	250.00	-
022.3132	Honoraires de conseillers externes, expe	1'432.40	-	1'500.00	-	1'432.40	-
022.3132.00	Honoraires fiduciaire	1'432.40	-	1'500.00	-	1'432.40	-
022.36	Charges de transfert	3'000.00	-	3'000.00	-	3'000.00	-
022.361	Dédommagements à des collectivités publi	3'000.00	-	3'000.00	-	3'000.00	-
022.3612	Dédommagements aux communes et aux assoc	3'000.00	-	3'000.00	-	3'000.00	-
022.3612.00	Dédommagement versé à la commune pour fr	3'000.00	-	3'000.00	-	3'000.00	-
8	ECONOMIE PUBLIQUE	488'633.90	497'409.55	438'500.00	423'700.00	454'862.32	464'961.85
81	Agriculture	49'257.15	75'459.90	78'100.00	68'800.00	78'794.77	79'844.90
811	Administration, exécution et contrôle	-	8'050.00	-	2'500.00	-	8'015.00
811.44	Revenus financiers	-	8'050.00	-	2'500.00	-	8'015.00
811.447	Revenus des immeubles PA	-	8'050.00	-	2'500.00	-	8'015.00
811.4470	Loyers et fermages, immeubles PA	-	8'050.00	-	2'500.00	-	8'015.00
811.4470.00	Location des terrains agricoles	-	2'680.00	-	2'500.00	-	2'645.00
811.4470.01	Location des alpages	-	5'370.00	-	-	-	5'370.00
818	Agriculture de montagne	49'257.15	67'409.90	78'100.00	66'300.00	78'794.77	71'829.90
818.30	Charges de personnel	21'684.45	-	28'100.00	-	21'827.30	-
818.301	Salaires du personnel administratif et d	19'162.35	-	23'000.00	-	19'130.60	-
818.3010	Salaires du personnel administratif et d	19'162.35	-	23'000.00	-	19'130.60	-
818.3010.00	Traitement du personnel	19'162.35	-	23'000.00	-	19'130.60	-
818.305	Cotisations patronales	2'522.10	-	5'100.00	-	2'696.70	-
818.3050	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC,	1'226.50	-	1'500.00	-	1'262.60	-
818.3050.00	Cotisations AVS/AC/AI/APG	1'226.50	-	1'500.00	-	1'262.60	-
818.3052	Cotisations patronales aux caisses de pe	327.05	-	2'200.00	-	338.65	-
818.3052.00	Cotisations prévoyance professionnelle	327.05	-	2'200.00	-	338.65	-
818.3053	Cotisations patronales aux assurances-ac	448.65	-	700.00	-	559.55	-
818.3053.00	Cotisations assurance-accidents	448.65	-	700.00	-	559.55	-

Bourgeoisie de Liddes Comptes 2022 Compte de résultats

		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
818.3054	Cotisations patronales aux caisses de co	519.90	-	700.00	-	535.90	-
818.3054.00	Cotisations caisse d'allocations familia	519.90	-	700.00	-	535.90	-
818.31	Charges de biens et services et autres c	5'664.10	-	12'000.00	-	10'645.25	-
818.313	Prestations de services et honoraires	5'664.10	-	12'000.00	-	10'645.25	-
818.3130	Prestations de services de tiers	2'298.40	-	5'000.00	-	7'277.65	-
818.3130.10	Frais d'exploitation des alpages	2'298.40	-	5'000.00	-	7'277.65	-
818.3134	Primes d'assurances de choses	3'365.70	-	7'000.00	-	3'367.60	-
818.3134.01	Assurances	3'365.70	-	7'000.00	-	3'367.60	-
818.33	Amortissements du patrimoine administratif	21'908.60	-	38'000.00	-	46'322.22	-
818.330	Amortissements des immobilisations corpo	21'908.60	-	38'000.00	-	46'322.22	-
818.3300	Amortissements planifiés, immobilisation	21'908.60	-	38'000.00	-	46'322.22	-
818.3300.40	Amortissements planifiés des bâtiments	19'908.60	-	38'000.00	-	46'322.22	-
818.3660.51	Amortissements planifiés, subventions d'	2'000.00	-	-	-	-	-
818.42	Taxes et redevances	-	24'400.80	-	21'000.00	-	24'583.50
818.424	Taxes d'utilisation et taxes pour presta	-	24'400.80	-	21'000.00	-	24'583.50
818.4240	Taxes d'utilisation et taxes pour presta	-	24'400.80	-	21'000.00	-	24'583.50
818.4240.00	Recettes d'estivage payées par propr. bé	-	24'400.80	-	21'000.00	-	24'583.50
818.44	Revenus financiers	-	-	-	5'300.00	-	4'020.00
818.447	Revenus des immeubles PA	-	-	-	5'300.00	-	4'020.00
818.4470	Loyers et fermages, immeubles PA	-	-	-	5'300.00	-	4'020.00
818.4470.01	Location des alpages	-	-	-	5'300.00	-	-
818.4470.02	Location du gîte de la Tississette	-	-	-	-	-	4'020.00
818.46	Revenus de transferts	-	43'009.10	-	40'000.00	-	43'226.40
818.463	Subventions de collectivités publiques e	-	43'009.10	-	40'000.00	-	43'226.40
818.4631	Subventions des cantons et des concordat	-	43'009.10	-	40'000.00	-	43'226.40
818.4631.00	Subvention d'estivage	-	43'009.10	-	40'000.00	-	43'226.40
82	Sylviculture	402'855.55	384'751.05	355'900.00	342'900.00	372'402.95	358'924.45
820	Sylviculture	402'855.55	384'751.05	355'900.00	342'900.00	372'402.95	358'924.45
820.30	Charges de personnel	8'158.60	-	12'500.00	-	13'028.75	-
820.301	Salaires du personnel administratif et d	6'781.75	-	10'000.00	-	10'695.85	-
820.3010	Salaires du personnel administratif et d	6'781.75	-	10'000.00	-	10'695.85	-
820.3010.00	Traitement du personnel	6'781.75	-	10'000.00	-	10'695.85	-
820.305	Cotisations patronales	1'376.85	-	2'500.00	-	2'332.90	-
820.3050	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC,	447.55	-	700.00	-	705.95	-
820.3050.00	Cotisations AVS/AC/AI/APG	447.55	-	700.00	-	705.95	-
820.3052	Cotisations patronales aux caisses de pe	575.40	-	1'000.00	-	1'015.00	-
820.3052.00	Cotisations prévoyance professionnelle	575.40	-	1'000.00	-	1'015.00	-
820.3053	Cotisations patronales aux assurances-ac	163.70	-	300.00	-	312.80	-
820.3053.00	Cotisations assurance-accidents	163.70	-	300.00	-	312.80	-
820.3054	Cotisations patronales aux caisses de co	190.20	-	500.00	-	299.15	-
820.3054.00	Cotisations caisse d'allocations familia	190.20	-	500.00	-	299.15	-
820.31	Charges de biens et services et autres c	363'746.35	-	327'900.00	-	343'076.65	-
820.310	Charges de matériel et de marchandises	-	-	500.00	-	-	-
820.3101	Matériel d'exploitation, fournitures	-	-	500.00	-	-	-
820.3101.01	Matériel d'exploitation, fournitures	-	-	500.00	-	-	-
820.313	Prestations de services et honoraires	358'195.45	-	322'400.00	-	337'866.85	-
820.3130	Prestations de services de tiers	358'195.45	-	322'400.00	-	337'866.85	-
820.3130.04	Honoraires garde-forestier	6'161.95	-	11'400.00	-	12'125.00	-
820.3130.05	Travaux exécutés par des tiers	348'326.30	-	302'000.00	-	322'502.40	-
820.3130.06	Travaux pour dégâts aux forêts	-	-	5'000.00	-	-	-
820.3130.07	Contribution aux fonds du bois	1'128.00	-	2'000.00	-	854.50	-
820.3130.08	Honoraires administratifs	1'000.00	-	1'000.00	-	1'000.00	-
820.3130.09	Frais divers	1'579.20	-	1'000.00	-	1'384.95	-
820.314	Réfection et entretien courants	5'550.90	-	4'000.00	-	4'000.00	-
820.3141	Entretien des routes / voies de communic	5'550.90	-	4'000.00	-	4'000.00	-
820.3141.00	Entretien des routes forestières	5'550.90	-	4'000.00	-	4'000.00	-
820.317	Dédommagements	-	-	1'000.00	-	1'209.80	-
820.3170	Frais de déplacement et autres frais	-	-	1'000.00	-	1'209.80	-

Bourgeoisie de Liddes Comptes 2022 Compte de résultats

		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
820.3170.00	Frais de déplacement du personnel	-	-	1'000.00	-	1'209.80	-
820.33	Amortissements du patrimoine administratif	9'000.00	-	15'000.00	-	16'013.00	-
820.330	Amortissements des immobilisations corpo	9'000.00	-	15'000.00	-	16'013.00	-
820.3300	Amortissements planifiés, immobilisation	9'000.00	-	15'000.00	-	16'013.00	-
820.3300.10	Amortissements planifiés des routes fore	9'000.00	-	15'000.00	-	16'013.00	-
820.35	Attributions aux fonds et financements s	21'950.60	-	500.00	-	284.55	-
820.351	Attributions aux fonds et financements s	21'950.60	-	500.00	-	284.55	-
820.3511	Attributions aux fonds du capital propre	21'950.60	-	500.00	-	284.55	-
820.3511.00	Attribution au fonds forestier de réserv	21'950.60	-	500.00	-	284.55	-
820.42	Taxes et redevances	-	136'075.40	-	90'600.00	-	84'697.05
820.424	Taxes d'utilisation et taxes pour presta	-	4'692.00	-	4'600.00	-	4'692.00
820.4240	Taxes d'utilisation et taxes pour presta	-	4'692.00	-	4'600.00	-	4'692.00
820.4240.01	Mandat de police et de surveillance	-	4'692.00	-	4'600.00	-	4'692.00
820.425	Recette sur ventes	-	131'383.40	-	86'000.00	-	80'005.05
820.4250	Ventes	-	131'383.40	-	86'000.00	-	80'005.05
820.4250.01	Vente de bois de service	-	-	-	86'000.00	-	-
820.4250.02	Vente de bois de feu	-	131'383.40	-	-	-	80'005.05
820.44	Revenus financiers	-	272.45	-	500.00	-	284.55
820.440	Revenus des intérêts	-	272.45	-	500.00	-	284.55
820.4400	Intérêts des liquidités	-	272.45	-	500.00	-	284.55
820.4400.00	Intérêts du fonds forestier de réserve	-	272.45	-	500.00	-	284.55
820.45	Prélèvements sur les fonds et financements s	-	-	-	-	-	24'482.30
820.451	Prélèvements sur les fonds et financements s	-	-	-	-	-	24'482.30
820.4511	Prélèvements sur les fonds comme capital	-	-	-	-	-	24'482.30
820.4511.00	Prélèvement sur le fond forestier de rés	-	-	-	-	-	24'482.30
820.46	Revenus de transferts	-	248'403.20	-	251'800.00	-	249'460.55
820.461	Dédommagements de collectivités publique	-	27'942.10	-	12'800.00	-	25'865.10
820.4610	Dédommagements de la Confédération	-	17'011.45	-	1'300.00	-	16'283.95
820.4610.00	Dédommagement pour les droits de carbura	-	17'011.45	-	1'300.00	-	16'283.95
820.4612	Dédommagements des collectivités publicu	-	10'930.65	-	11'500.00	-	9'581.15
820.4612.00	Dédommagement pour l'entretien des forêt	-	10'930.65	-	11'500.00	-	9'581.15
820.463	Subventions de collectivités publiques e	-	220'461.10	-	239'000.00	-	223'595.45
820.4631	Subventions des cantons et des concordat	-	218'612.50	-	235'000.00	-	219'957.95
820.4631.01	Subvention cantonale aux forêts de prote	-	218'612.50	-	235'000.00	-	191'623.35
820.4631.02	Subvention cantonale dégâts aux forêts	-	-	-	-	-	28'334.60
820.4632	Subventions des collectivités publiques	-	1'848.60	-	4'000.00	-	3'637.50
820.4632.00	Subvention salaire du garde forestier	-	1'848.60	-	4'000.00	-	3'637.50
84	Tourisme	36'521.20	31'858.60	4'000.00	7'000.00	2'361.40	17'000.00
840	Tourisme	36'521.20	31'858.60	4'000.00	7'000.00	2'361.40	17'000.00
840.31	Charges de biens et services et autres c	7'256.20	-	2'000.00	-	361.40	-
840.314	Réfection et entretien courants	7'256.20	-	2'000.00	-	361.40	-
840.3144	Entretien des bâtiments et immeubles	7'256.20	-	2'000.00	-	361.40	-
840.3144.00	Entretien des bâtiments	7'256.20	-	2'000.00	-	361.40	-
840.33	Amortissements du patrimoine administratif	27'265.00	-	-	-	-	-
840.330	Amortissements des immobilisations corpo	27'265.00	-	-	-	-	-
840.3300.40	Amortissements planifiés des bâtiments	27'265.00	-	-	-	-	-
840.36	Charges de transfert	2'000.00	-	2'000.00	-	2'000.00	-
840.363	Subventions à des collectivités publique	2'000.00	-	2'000.00	-	2'000.00	-
840.3634	Subventions aux entreprises publiques	2'000.00	-	2'000.00	-	2'000.00	-
840.3634.00	Subvention cabane de Mille	2'000.00	-	2'000.00	-	2'000.00	-
840.44	Revenus financiers	-	7'125.60	-	7'000.00	-	2'000.00
840.447	Revenus des immeubles PA	-	7'125.60	-	7'000.00	-	2'000.00
840.4470	Loyers et fermages, immeubles PA	-	7'125.60	-	7'000.00	-	2'000.00
840.4470.02	Location du gîte de la Tsissette	-	5'125.60	-	5'000.00	-	-
840.4470.03	DDP cabane de Mille	-	2'000.00	-	2'000.00	-	2'000.00
840.46	Revenus de transferts	-	24'733.00	-	-	-	15'000.00
840.463	Subventions de collectivités publiques e	-	24'733.00	-	-	-	15'000.00

Bourgeoisie de Liddes Comptes 2022 Compte de résultats

		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
840.4632	Subventions des collectivités publiques	-	24'733.00	-	-	-	15'000.00
840.4632.01	Subvention cabane Tsisette	-	24'733.00	-	-	-	15'000.00
89	Autres exploitations artisanales	-	5'340.00	500.00	5'000.00	1'303.20	9'192.50
890	Autres exploitations artisanales	-	5'340.00	500.00	5'000.00	1'303.20	9'192.50
890.31	Charges de biens et services et autres c	-	-	500.00	-	1'303.20	-
890.314	Réfection et entretien courants	-	-	500.00	-	1'303.20	-
890.3143	Entretien d'autres ouvrages de génie civ	-	-	500.00	-	1'303.20	-
890.3143.00	Entretien des gravières	-	-	500.00	-	1'303.20	-
890.42	Taxes et redevances	-	5'340.00	-	5'000.00	-	9'192.50
890.425	Recette sur ventes	-	5'340.00	-	5'000.00	-	9'192.50
890.4250	Ventes	-	5'340.00	-	5'000.00	-	9'192.50
890.4250.00	Recettes des gravières	-	5'340.00	-	5'000.00	-	9'192.50

Bourgeoisie de Liddes Comptes 2022 Compte d'investissements

		Comptes 2022		Budget 2022		Comptes 2021	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
8	ECONOMIE PUBLIQUE	297'068.60	109'895.00	408'000.00	270'000.00	61'322.22	20'000.00
81	Agriculture	297'068.60	106'160.00	408'000.00	270'000.00	-	-
818	Agriculture de montagne	297'068.60	106'160.00	408'000.00	270'000.00	-	-
818.50	Immobilisations corporelles	297'068.60	-	408'000.00	-	-	-
818.504	Bâtiments	297'068.60	-	408'000.00	-	-	-
818.5040.01	Rénovation alpage d'Erra	297'068.60	-	408'000.00	-	-	-
818.63	Subventions d'investissement acquises	-	106'160.00	-	270'000.00	-	-
818.631	Cantons et concordats	-	92'000.00	-	200'000.00	-	-
818.6310.01	Subventions alpage d'Erra	-	92'000.00	-	200'000.00	-	-
818.632	Communes et associations de communes	-	14'160.00	-	70'000.00	-	-
818.6320.01	Subvention communale alpage d'Erra	-	14'160.00	-	70'000.00	-	-

BILAN ARRETE AU 31.12.2022

ACTIF			PASSIF		
Libellé	31.12.2021	31.12.2022	Libellé	31.12.2021	31.12.2022
Disponibilités			Engagements courants		
1002.00 BCVs n° 103.053.04.06	419'713.05	542'530.75	2000.00 Créanciers	80'000.00	80'000.00
Sous total	419'713.05	542'530.75	Sous total	80'000.00	80'000.00
Actifs de régularisation			Engagements financiers à court terme		
1041.00 Actifs transitoires	24'000.00	0.00	2011.00 Municipalité - c/c	698'450.69	780'826.89
Sous total	24'000.00	0.00	Sous total	698'450.69	780'826.89
Patrimoine administratif			Engagements financiers à long terme		
1400.00 Terrains de la Bourgeoisie	578'105.00	578'105.00	2063.00 Etat du Valais - prêt agricole 4284002636	206'267.00	191'534.00
1401.03 Routes forestières	128'000.00	119'000.00	2063.01 Etat du Valais - prêt NPR 004040100863	0.00	140'000.00
1404.00 Bâtiments de Bourgeoisie	51'000.00	47'000.00	Sous total	206'267.00	331'534.00
1404.01 Bâtiment de la Tsissette	337'000.00	306'000.00	Fonds enregistrés sous capital propre		
1404.02 Cabane de "Vouasse"	1.00	1.00	2910.00 Fonds forestier de réserve	544'864.53	566'815.13
1404.03 Alpage d'Erra	0.00	175'000.00	Sous total	544'864.53	566'815.13
1455.00 Actions Télés-Vichères-Liddes SA	1.00	1.00	Excédent au bilan		
1465.00 Subvention Alpage du Cœur	17'000.00	15'000.00	2990.00 Fortune au 01.01	27'742.35	25'237.83
Sous total	1'111'107.00	1'240'107.00	Résultat exercice	-2'504.52	-1'776.10
			Sous total	25'237.83	23'461.73
TOTAL DU BILAN	1'554'820.05	1'782'637.75	TOTAL DU BILAN	1'554'820.05	1'782'637.75

Principes pour la présentation et la tenue du compte de la bourgeoisie de Liddes

1. Base légale

L'établissement du compte de la bourgeoisie de Liddes se fonde sur la loi sur les communes (LCo) du 5 février 2004 ainsi que de l'ordonnance sur la gestion financière des communes (OGFCo).

2. Principes MCH2 appliqués et divergences

Les comptes sont établis conformément au modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) publié le 25 janvier 2008 par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances et aux recommandations du Conseil suisse de présentation des comptes publics (SRS-CSPCP). Ces recommandations constituent des normes minimales que toutes les collectivités publiques sont tenues de respecter. En fonction de la recommandation, le MCH2 permet des options différentes quant à la méthode de comptabilisation et de présentation.

La bourgeoisie de Liddes se positionne de la manière suivante face à certaines recommandations (RE) avec des choix et des divergences spécifiées ci-après :

RE 02 Principes comptables

- Les explications sur les principaux comptes du compte de résultats et du compte des investissements figurent dans le message introductif de la brochure des comptes.

RE 05 Actifs et passifs de régularisation

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de régularisation sont faites est fixée à Fr. 5'000.--

RE 06 Réévaluations (corrections de valeur)

- Le patrimoine financier est réévalué si une diminution durable de la valeur est prévisible.

RE 07 Recettes fiscales

- Les recettes fiscales sont comptabilisées selon le principe de la délimitation des impôts.

RE 08 Financements spéciaux et préfinancements

- Les préfinancements ne sont pas autorisés.
- Le solde réalisé par une tâche faisant l'objet d'un financement spécial est transféré au bilan par les comptes 35 ou 45.

RE 09 Provisions et engagements conditionnels

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de provisions sont faites est fixée à Fr. 5'000.--

RE 10 Compte des investissements

- L'activation des investissements se fait selon l'Option 1, c'est-à-dire une activation de l'investissement net au bilan.

RE 12 Immobilisations et comptabilité des immobilisations

- La limite d'activation des investissements propres est fixée à Fr. 25'000.-- par objet ou par projet.
- L'amortissement a lieu dès le début des travaux.
- Le taux d'amortissement est appliqué sur la valeur comptable au bilan au 01.01 augmenté de l'investissement net de l'exercice en cours.
- La méthode de l'amortissement dégressif est appliquée.
- Les amortissements supplémentaires ne sont pas autorisés.
- Les terrains morcelés des autres travaux de génie-civil, des bâtiments peuvent être enregistrés dans le compte spécifique des terrains du patrimoine administratif.

RE 13 Vision consolidée

- Le tableau des participations doit au minimum figurer dans l'annexe aux comptes.

RE 14 Tableau des flux de trésorerie

- Le tableau des flux de trésorerie simplifié est élaboré sur la base du tableau de financement actualisé du MCH1.

RE 17 Objectifs et instruments de politique budgétaire

- Une réserve de politique budgétaire assimilable à une réserve conjoncturelle ou d'équilibrage peut être constituée. Les prélèvements ou attributions à cette réserve doivent être comptabilisés aux titres de charges ou revenus extraordinaires.
- Le postfinancement de la réserve de politique budgétaire n'est pas autorisé.

RE 18 Indicateurs financiers

- Les indicateurs de 1ère et 2ème priorités, recommandés par la conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances, sont présentés dans le message introductif. Les définitions et mode de calcul se trouvent dans le manuel "modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes" dans l'annexe C.

RE 19 Procédure lors du passage au MCH2 (2022)

- Pour des raisons de comparabilité, les valeurs du bilan de l'année précédente sont présentées lors du passage au MCH2 au 01.01.2022 (au lieu du 31.12.2021), après les reclassifications et les retraitements dus au passage au MCH2. Il en va de même pour les valeurs présentées dans le tableau des garanties.
- Le patrimoine financier est inscrit à sa valeur comptable.
- Les provisions et les comptes de régularisation ont été réévalués.
- La réévaluation du patrimoine administratif n'est pas autorisée.
- Les terrains parcellisés des autres travaux de génie-civil (compte bilan 1403) et des bâtiments (compte bilan 1404) sont enregistrés dans le compte spécifique des terrains du patrimoine administratif (compte bilan 1400).

3. Principes de la gestion financière

La gestion financière se conforme aux exigences de la légalité, de l'équilibre budgétaire à terme, de l'emploi économe des fonds, de l'urgence, de la rentabilité, de la causalité, de l'indemnisation des avantages, de la non-affectation des impôts généraux, de la gestion axée sur les résultats, du paiement par l'utilisateur et de la transparence financière.

4. Principes de tenue des comptes

La tenue des comptes est un enregistrement chronologique et systématique des transactions effectuées avec l'extérieur et des imputations internes. La tenue des comptes est régie par les principes de l'annualité, de la spécialité, et de l'exhaustivité.

5. Principes de présentation des comptes

La présentation des comptes doit fournir une image de la situation financière qui corresponde à l'état effectif de la fortune, des finances et des revenus.

La présentation des comptes repose sur les principes de la comparabilité, du produit brut, de la comptabilité d'exercice, de la continuité, de l'importance, de la clarté, de la fiabilité, de la permanence des méthodes comptables et de l'échéance.

6. Principes d'évaluation du bilan

6.1. Actif

6.1.1. Patrimoine financier (PF)

Le patrimoine financier est inscrit au bilan à sa valeur comptable. Il est amorti si des pertes ou des moins-values sont enregistrées. En cas d'acquisition d'immobilisation gratuitement, celle-ci doit être évaluée à sa valeur vénale.

Tous les nouveaux éléments du patrimoine financier sont évalués conformément aux principes d'évaluation ci-dessous.

Disponibilités et placements à court terme (compte bilan 100)

Les disponibilités et les placements à court terme comprennent les fonds en caisse, les avoirs postaux et bancaires, les soldes des cartes de débit et de crédit et les placements à court terme sur le marché monétaire (moins de 90 jours). Ils sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

Créances (compte bilan 101)

Les créances à court terme comprennent toutes les créances facturées envers des tiers et impayées.

Une provision générale pour créances douteuses est comptabilisée chaque année au 31 décembre.

En outre, des correctifs d'actifs spécifiques (du croire) sont enregistrés pour les créances fiscales.

Placements financiers à court terme (compte bilan 102)

Les placements financiers à court terme sont des actifs monétaires (prêts à court terme, placements à intérêts, dépôts à terme, etc.), qui sont généralement détenus dans le but de faire coïncider les flux de liquidités pouvant générer un rendement. Les échéances varient de 90 jours à un an. Les placements financiers à court terme sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

Actifs de régularisation (compte bilan 104)

Les actifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes d'actifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un actif de régularisation est fixée à Fr. 5'000.--

Marchandises, fournitures (compte bilan 106)

Les articles de commerce et les matières premières et auxiliaires, sont évalués au prix coûtant ou au prix du marché si celui-ci est inférieur.

Placements financiers à long terme (compte bilan 107)

Les placements financiers à long terme ont une durée supérieure à un an. Ils sont classés dans le patrimoine financier, étant donné qu'ils ne servent pas directement à l'exécution des tâches publiques. Les actions, parts sociales, placements à intérêts (obligations, prêts) et créances à long terme sont comptabilisés à leur juste valeur ou à leur valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période du placement.

Immobilisations corporelles du patrimoine financier (compte bilan 108)

Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine financier ne sont pas utilisées directement pour l'exécution des tâches publiques. Les immobilisations du patrimoine financier dans le bilan au coût d'acquisition ou de construction.

Créances envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers (compte bilan 109)

Les créances résultant de financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers sont comptabilisées à l'actif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats.

6.1.2. Patrimoine administratif (PA)

Les valeurs du patrimoine administratif comprennent les éléments qui servent à l'exécution des tâches publiques et qui découlent du compte des investissements. Le montant du seuil d'activation des investissements propres est fixé à Fr. 25'000.-- par objet ou par projet.

Immobilisations corporelles (compte bilan 1400)

Les immobilisations du patrimoine administratif sont inscrites au bilan au coût d'acquisition ou de production. Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine administratif qui font l'objet d'une dépréciation du fait de leur utilisation sont amorties par catégorie à leur valeur résiduelle au 31.12.

Liste des taux d'amortissements planifiés appliqués :

Terrains : 0% (compte bilan 1400)

Routes et voies de communication : 7% (compte bilan 1401)

Aménagement des cours d'eau : 7% (compte bilan 1402)

Autres travaux de génie-civil : 7% (compte bilan 1403)

Bâtiments : 8% (compte bilan 1404)

Forêts : 0% (compte bilan 1405)

Biens meubles : 35% (compte bilan 1406)

Autres immobilisations corporelles : 50% (compte bilan 1409)

Immobilisations incorporelles (compte bilan 142)

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels, les licences, les droits d'utilisation et les autres immobilisations incorporelles. Le taux d'amortissement planifié est de 50%.

Prêts (compte bilan 144)

Les prêts sont généralement comptabilisés à leur valeur nominale. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

Participations, capital social (compte bilan 145)

Les participations et capital social sont des parts dans le capital d'autres sociétés, établissements et institutions détenues en vue d'un investissement permanent. Ils sont comptabilisés au maximum à leur valeur d'acquisition. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

Subventions d'investissement (compte bilan 146)

Les subventions d'investissement sont des prestations en argent qui sont utilisées par le bénéficiaire de ces subventions pour acquérir des actifs durables à caractère d'investissement. Le taux d'amortissement planifié est de 10%.

6.2. Passif

6.2.1. Capitaux de tiers

Engagements courants (compte bilan 200)

Les engagements courants sont des dettes monétaires qui doivent généralement être remboursées dans les douze mois qui suivent la clôture. Ces engagements sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Engagements financiers à court terme (compte bilan 201)

Les engagements financiers à court terme sont des dettes résultant d'opérations de financement d'une durée inférieure ou égale à un an. Ces engagements sont comptabilisés à la valeur nominale.

Passifs de régularisation (compte bilan 204)

Les passifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes de passifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un passif de régularisation est fixée à Fr. 5'000.--

Provisions à court terme (compte bilan 205)

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être estimés. Une provision est classée à court terme si la sortie de fonds est probable dans un délai d'un an à compter de la date de clôture. Les provisions sont réévaluées chaque année au 31 décembre. La valeur seuil pour l'enregistrement d'une provision à court terme est fixée à Fr. 5'000.--

Engagements financiers à long terme (compte bilan 206)

Les engagements financiers à long terme sont des passifs liés à des opérations de financement qui doivent généralement être remboursées plus de douze mois après la date de clôture du bilan. Ils sont comptabilisés à la valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période de l'engagement.

Provisions à long terme (compte bilan 208)

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais qui peuvent être estimés. Une provision est classée à long terme si la sortie de fonds est probable dans un délai de plus de douze mois à compter de la date de clôture. Les provisions font l'objet d'une réévaluation chaque année au 31 décembre. La valeur seuil pour l'enregistrement d'une provision à long terme est fixée à Fr. 5'000.--

Engagements envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers (compte bilan 209)

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans les capitaux de tiers si la base juridique ne peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats.

6.2.2. Capital propre

Fonds et financements spéciaux enregistrés sous capital propre (compte bilan 290 et 291)

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans le capital propre si la base juridique peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur, mais laisse une marge de manœuvre considérable à la collectivité publique. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats. Les avances sur les financements spéciaux classés dans le capital propre sont inscrites en négatif dans les fonds propres. Ils sont remboursables dans un délai de 8 ans à compter de leur première inscription au bilan par de futurs excédents de revenus réalisés par la tâche concernée.

Réserves de politique budgétaire (compte bilan 294)

Les réserves de politique budgétaire sont des réserves qui peuvent être utilisées pour couvrir des déficits futurs du compte de résultats.

Le postfinancement des réserves de politique budgétaire n'est pas autorisé.

Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier (compte bilan 296)

Le résultat positif de la réévaluation doit être inscrit au bilan dans la réserve liée au retraitement du patrimoine financier. Cette réserve, inscrite dans le bilan dans les fonds propres, ne peut être dissoute qu'en cas de perte de valeur durable ou de vente du patrimoine financier. Le postfinancement de la réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier n'est pas autorisé.

Excédent ou découvert du bilan (compte bilan 299)

Le solde provient des excédents et des déficits cumulés du compte de résultats. En cas de découvert, le poste reste au passif mais avec un signe négatif. Il doit être amorti dans un délai maximum de 4 ans à partir de sa première inscription au bilan.

Etat du capital propre

en francs suisse		Solde au 01.01	Attributions	Prélèvements	Solde au 31.12
29	Capital propre	570'102	21'951	1'776	590'277
290	Engagements et avances sur financements spéciaux classés dans le capital propre				-
291	Fonds classés dans le capital propre	544'865	21'951	-	566'815
294	Réserves de politique budgétaire				-
296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier				-
299	Excédent/découvert du bilan	25'238		1'776	23'462

Tableau des provisions

en francs suisses

205 Provisions à court terme

Compte	Dénomination	Solde au 01.01.	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12.
	Néant				-
					-
					-
					-
					-
					-
					-

208 Provisions à long terme

Compte	Dénomination	Solde au 01.01.	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12.
	Néant				-
					-
					-
					-
					-
					-
					-

Total provisions à court terme	-	-	-	-
Total provisions à long terme	-	-	-	-
Total des provisions	-	-	-	-

Tableau des participations

en francs suisses	Nombre détenu	Part de la commune en %	Valeur nominale totale	Rendement CHF	Valeur comptable au 01.01	Valeur comptable au 31.12
Institut de droit public						
Société anonyme						
TELES-VICHERES- LIDDES SA	10	0	2'000	-	1	1
Fondation						
Société coopérative						
Divers						

Tableau des immobilisations

Compte N° Intitulé	Solde au 01.01	Dépenses	Recettes	Solde au 31.12	Amortissements	Situation après amortissements	Amortissements minimum obligatoires
Comptes ordinaires							
1400 Terrains	578'105			578'105		578'105	0%
1401 Routes / voies de communication	128'000			128'000	9'000	119'000	7%
1402 Aménagement des cours d'eau du PA				-		-	7%
1403 Autres travaux de génie-civil				-		-	7%
1404 Bâtiments du PA	388'001	297'069	109'895	575'175	47'174	528'001	8%
1405 Forêts PA				-		-	0%
1406 Biens meubles du PA				-		-	35%
1409 Autres immobilisations corporelles				-		-	50%
1420 Logiciel du PA				-		-	50%
1421 Licences, droits d'utilisation, droits des marques PA				-		-	50%
1429 Autres immobilisations incorporelles				-		-	50%
144X Prêts				-		-	Selon risque
145X Participation capital social	1			1	-	1	Selon risque
146X Subventions d'investissement	17'000			17'000	2'000	15'000	10%
Total comptes ordinaires	1'111'107	297'069	109'895	1'298'281	58'174	1'240'107	

Compte N° Intitulé	Solde au 01.01	Dépenses	Recettes	Solde au 31.12	Amortissements	Situation après amortissements	
Comptes spécifiques (Entreprises électriques, téléphériques et navigation)							
1400.x Terrains				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1401.x Routes / voies de communication				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1402.x Aménagement des cours d'eau du PA				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1403.x Autres travaux de génie-civil				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1404.x Bâtiments du PA				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1405.x Forêts PA				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1406.x Biens meubles du PA				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1409.x Autres immobilisations corporelles				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1420.x Logiciel du PA				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1421.x Licences, droits d'utilisation, droits des marques PA				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1429.x Autres immobilisations incorporelles				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
144X.x Prêts				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
145X.x Participation capital social				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
146X.x Subventions d'investissement				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
Total comptes spécifiques	-	-	-	-	-	-	

Total immobilisations du PA	1'111'107	297'069	109'895	1'298'281	58'174	1'240'107
------------------------------------	------------------	----------------	----------------	------------------	---------------	------------------

- 6 Entreprises électriques
- 7 Téléphériques
- 8 Navigation

ACTIF A AMORTIR

N° COMPTE	ACTIFS A AMORTIR	VALEURS AU 01.01.2022	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEURS AU 31.12.2022 AVANT AMORTISSEMENTS	AMORTISSEMENTS	AMORTISSEMENTS COMPLEMENTAIRES	VALEURS AU 31.12.2022 APRES AMORTISSEMENTS
1400.01	Terrains de la Bourgeoisie	578'105.00			578'105.00	0.00		578'105.00
1401.03	Routes forestières	128'000.00			128'000.00	9'000.00		119'000.00
1404.00	Bâtiments de la Bourgeoisie	51'000.00			51'000.00	4'000.00		47'000.00
1404.01	Bâtiment de la Tsissette	337'000.00		3'735.00	333'265.00	27'265.00		306'000.00
1404.02	Cabane de "Vouasse"	1.00			1.00	0.00		1.00
1404.03	Alpage d'Erra	0.00	297'068.60	106'160.00	190'908.60	15'908.60		175'000.00
1455.00	Actions Télésvichères-Liddes SA	1.00			1.00	0.00		1.00
1465.00	Subvention Alpage du Cœur	17'000.00			17'000.00	2'000.00		15'000.00
	TOTAL	1'111'107.00	297'068.60	109'895.00	1'298'280.60	58'173.60	0.00	1'240'107.00